UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



André FANTON

40 ans
Avocat à la Cour de Paris
DÉPUTÉ SORTANT
Membre de l'Assemblée Parlementaire Européenne

Électrices, Électeurs,

La France vient de vivre des journées dramatiques.

Face à la violence et à l'anarchie, la nation, à l'appel du Président de la République, a manifesté de façon éclatante sa volonté de rétablir la paix intérieure et de sauvegarder les libertés.

En prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale, le Général de Gaulle, comme il l'a toujours fait lorsque le destin de la France était en cause, a décidé de donner la parole au peuple.

C'est en effet l'avenir de notre pays qui est en jeu.



Remplaçant éventuel
Michel MARQUET
46 ans
Directeur Commercial

Les libertés et la paix intérieure ont été menacees : Les entraves au travail, la censure des journaux, les violences de la rue ont montré à chacune et a chacun ce qu'amènerait une révolution qui ne pourrait qu'aboutir à une dictature communiste.

Face au communisme et à ses alliés vous choisirez ceux qui veulent défendre la République.

POUR GARANTIR LES LIBERTÉS :

- Liberté du travail
- Liberté de la presse
- Libertés politiques

POUR ASSURER LA PAIX contre ceux qui ont essayé de prendre par la violence le pouvoir que le peuple souverain a toujours refusé de leur confier dans la légalité du suffrage universel.

POUR ACCOMPLIR LES RÉFORMES nécessaires dans l'Université, dans l'entreprise et dans l'économie française.

POUR ORGANISER LA PARTICIPATION de tous à cet effort national.

VOTEZ POUR LE CANDIDAT D'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

VOTEZ André FANTON

Remplaçant éventuel **Michel MARQUET**

Permanence : 5, Rue Rochebrune 355 67-54

Vu : Le Candidat

I. C. I. PARIS